

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-dix neuvième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 28 septembre 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

### Octroi d'un dégrèvement pour le projet de formation intitulé Une prévention concertée pour contrer les agressions à caractère sexuel auprès des jeunes!

#### RÉSOLUTION 2015-CSAC-1130

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-179-4.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de formation dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS);

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence sociale et 50 points sur la qualité pédagogique, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Coulombe, appuyé par madame Anila Fejzo, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé Une prévention concertée pour contrer les agressions à caractère sexuel auprès des jeunes! et lui accorde la note de 91 %;

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 90 heures à madame Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie, aux fins d'assurer la formation intitulée Une prévention concertée pour contrer les agressions à caractère sexuel auprès des jeunes!

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 28 septembre 2015

(s) Marcel Simoneau  
Président du Comité des services aux collectivités



Le 28 septembre 2015  
MNRB/vvp